Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **93 (1942)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

Confédération

Eligibilité à un emploi forestier supérieur. Conformément aux prescriptions actuellement en vigueur et à la suite des examens subis à la fin de juin, le département soussigné a déclaré éligibles à un poste supérieur de l'administration forestière :

MM. *Bisaz, Otto,* de Lavin (Grisons);
Blumer, Ernst, de Schwanden (Glaris);
Haag, Emmanuel, de Bienne (Berne);
Haudenschild, Werner, de Niederbipp (Berne);
Jeannet, Alphonse, des Ponts-de-Martel (Neuchâtel);
Kilchenmann, Hans-Rudolf, d'Ersigen (Berne);
Kuonen, Théodore, de Guttet (Valais);
Meyer, Peter, de Berne;
Nuesch, Jakob, de Balgach (St-Gall);
Staffelbach, Ernst, de Dagmersellen (Lucerne).

Département fédéral de l'Intérieur.

Ecole polytechnique fédérale : Journées du Plan d'extension national. L'E. P. F. organise, du 1er au 3 octobre 1942, des « Journées du Plan d'extension national », dont le but est l'étude de l'aménagement du pays sous ses aspects les plus divers. Il s'agit d'un premier échange de vues qui ne saurait aboutir à des résultats concrets, mais qui est destiné, avant tout, à situer dans leur ensemble les problèmes soulevés par le plan d'extension national et à amorcer une collaboration des milieux les plus larges de la science et de la pratique.

Les groupes et sujets suivants sont prévus :

Le jeudi 1er octobre :

I. *Introduction* (problèmes de base et activité précédente de la Commission suisse du Plan d'extension).

II. *Le sol* (géodésie, agriculture, sylviculture, amélioration du sol, etc.).

Le vendredi 2 octobre :

III. *Energie, construction hydraulique et économie* (économie suisse de l'énergie, constructions hydrauliques, navigation intérieure, industrie et métiers, possibilités de travail et organisation de la main-d'œuvre, plan économique).

IV. *Communications et transports* (nature et technique, rail, route, navigation, transports aériens).

Le samedi 3 octobre :

V. *Habitation* (plan d'extension municipal, régional, etc.).

VI. *Questions générales* (protection de la nature et des sites naturels, questions de droit politique).

Tous ces sujets seront exposés par des spécialiste appartenant à la science ou à la pratique; en particulier, plusieurs professeurs de l'E. P. F. participeront à ces journées, qui seront dirigées par M. le professeur H. Hofmann. — La *cotisation* pour les trois journées a été fixée à 20 fr.

— Dans le programme du semestre d'hiver 1942/1943, à la division des « cours libres », nous avons relevé les cours suivants, propres à intéresser les étudiants en sylviculture et les personnes s'occupant de questions forestières ou de celles concernant la pisciculture. Ce sont :

H. Burger : Natur- und Heimatschutz (Protection de la Nature et Suisse pittoresque); 1 heure par semaine.

W. Fehlmann, professeur titulaire : Schweizerische Fischerei und Fischzucht (Pêche et pisciculture en Suisse); 2 heures.

Fischereiwissenschaftliches für Sportfischer I. (Notions scientifiques relatives à la pisciculture, pour ceux qui s'en occupent à titre de sport. I.); 2 heures.

H. Grossmann, privatdocent : Forstgeschichte (Histoire de la sylviculture); 1 heure.

Peuvent assister aux cours généraux de la division des « cours libres », toutes personnes ayant dépassé l'âge de 18 ans. L'inscription peut avoir lieu jusqu'au 31 octobre 1942, auprès du caissier de l'E. P. F. (chambre 36 du bâtiment principal).

Le commencement des cours est prévu pour le 12 octobre 1942.

Cantons.

Grisons. Par arrêté du 8 mai 1942, le Conseil d'Etat du canton des Grisons a décidé d'augmenter de 13 à 15 le nombre des arrondissements forestiers cantonaux, cela, ainsi que prévu à l'ordonnance forestière en vigueur, sans qu'il soit nécessaire de procéder, au préalable, à une revision de celle-ci. Elle prévoit, en effet, le chiffre maximal de 15 arrondissements. Ont été nouvellement créés : celui de Lungnez (XIV) et de Hinterrhein (XV). Les trois arrondissements de l'Engadine X—XII et celui de Moësa (XIII) n'ont pas subi de modification. Jusqu'ici, dans les arrondissements I—IX, la moyenne de la possibilité des forêts publiques (non compris celles à gérance technique) était de 17.043 m³, le maximum s'élevant à 23.275 m³. A la suite de l'augmentation récente du nombre des arrondissements et de leur nouvelle répartition, cette possibilité moyenne est tombée à 13.945 m³ et le maximum à 16.970 m³. *B.*

Schaffhouse. A la suite du décès de M. *Alfred Gujer,* inspecteur forestier de la ville de Schaffhouse depuis 1908, les autorités communales ont choisi pour lui succéder : M. *Fritz Fischer,* de Triengen (Lucerne), ingénieur forestier, qui, depuis 1939, fonctionna comme assistant à l'Ecole forestière de Zurich. — Il est entré en fonctions le 1er juillet.

Vaud. L'ingénieur forestier M. *E. Rieben* a été nommé inspecteur forestier communal à Vallorbe, en remplacement de M. *R. Stœhli,* ingénieur forestier, qui a été choisi comme inspecteur forestier communal à Zernez (Grisons).